



Les alarmistes du climat suivent le modèle de la peur des pluies acides

Par Éd. CFACT | 11 avril 2019 | Commentaires fermés

Il n'y a rien de fortuit dans les caractéristiques communes de déjà-vu d'une guerre contre les combustibles fossiles fondée sur la crise climatique du CO₂ et d'une catastrophe environnementale hystérique provoquée par des pluies acides dues aux émissions de dioxyde de soufre (SO₂) il y a un demi-siècle.

Les deux escroqueries prétendent être basées sur des prédictions désastreuses basées sur des modèles informatiques, nécessitant des interventions coûteuses. Les deux cas impliquaient également les mêmes types de groupes de connivence : des « autorités scientifiques » alarmistes, des promoteurs d'ONG aux poches profondes et des politiciens avides de gros titres récompensés avec empressement par des nuées de journalistes crédules.

La peur des pluies acides a commencé en 1967 lorsque Svant Odén, un pédologue de l'école d'agriculture d'Uppsala, a écrit un article sensationnaliste largement diffusé sur les dégâts causés aux forêts, qu'il attribuait à une « guerre chimique » entre les nations européennes, dans le principal quotidien suédois Dagens Nyheter.

L'inquiétude croissante du public concernant les impacts environnementaux des pluies acides d'origine industrielle a incité le gouvernement suédois à réunir un groupe d'experts pour enquêter sur la question, présidé par Bert Bolin, directeur de l'Institut météorologique international de Stockholm.

Le rapport de la commission Bolin de 1971 était un document politique fragile, revêtu d'un minimum de données scientifiques, qui concluait avec autorité que « l'émission [humaine] de soufre dans l'atmosphère... s'est avérée être un problème environnemental majeur ». L'évaluation mentionne seulement timidement que les forêts européennes ont en réalité connu des augmentations considérables.

Il a fallu lire 50 pages plus loin dans le rapport pour découvrir que la référence « s'est avéré être » n'était pas vraiment assurée du tout. Il est très difficile de prouver que des dommages, tels que des taux de croissance réduits en raison de l'acidification du sol et des changements connexes dans la situation nutritionnelle des plantes, ont effectivement eu lieu.

Cette clause de non-responsabilité concernant l'existence d'une certitude scientifique rappelle une autre clause enfouie 774 pages dans le résumé du troisième rapport d'évaluation du GIEC, exactement trois décennies plus tard. Il y est indiqué : « Dans la recherche et la modélisation du climat, nous devons être conscients que nous avons affaire à un système couplé chaotique et non linéaire, et que les prévisions à long terme des états climatiques futurs ne sont pas possibles. »

En 1980, sous l'impulsion du président Carter, le Congrès américain a adopté une loi pour un programme national d'évaluation des précipitations acides (NAPAP) d'une durée de dix ans. Pourtant, ni les États-Unis ni le Royaume-Uni n'ont signé le protocole d'Helsinki de 1985, qui engageait les pays occidentaux à réduire leurs émissions de 30 % par rapport aux niveaux de 1980.

L'administration Reagan a créé un groupe de neuf membres dans le cadre du NAPAP pour procéder à des évaluations par les pairs de plus de 3 000 études scientifiques qui avaient été précédemment menées par des groupes de recherche réunis dans le cadre d'un memorandum d'intention Carter avec le Canada. L'évaluation de 1987 du NAPAP a sévèrement critiqué la faible qualité scientifique des études basées sur des modèles. Elle a également conclu que « la grande majorité des forêts des États-Unis et du Canada ne sont *pas* touchés par le déclin (souligné dans l'original). »

Bien que l'étude sur les pluies acides, d'une durée de plus d'un demi-milliard de dollars et menée sur 10 ans, n'ait pas donné de « preuve irréfutable », l'EPA avait commencé à établir les bases de la réglementation du dioxyde de soufre avant même que les résultats de l'étude NAPAP ne soient connus.

L'alarme environnementale alimentée par les médias a fourni un prétexte bienvenu pour un « échange de quotas » de SO₂ dans le cadre du Clean Air Act de 1990, précurseur des propositions de plafonnement des émissions de carbone fondées sur l'alarme climatique du Protocole de Kyoto de l'ONU qui ont suivi.

L'engouement médiatique autour des auditions du sénateur Al Gore au Congrès en 1988 sur le réchauffement climatique a fourni une occasion rêvée à Enron, l'un des plus grands acteurs du marché du négoce de SO₂, de tirer également profit de l'alarme climatique. Enron possédait alors le plus grand gazoduc en dehors de la Russie.

Ils ont estimé que, puisque leur marché du gaz naturel était en concurrence avec celui du charbon (un plus gros émetteur de CO₂), un marché de plafonnement et d'échange de carbone calqué sur les échanges de crédits de SO₂ constituerait une énorme aubaine pour leur entreprise.

Le PDG d'Enron, Kenneth Lay, avait rencontré le président Clinton et le vice-président Gore à la Maison Blanche le 4 août 1997 pour préparer une stratégie pour la prochaine conférence de Kyoto de l'ONU, prévue en décembre suivant. Il s'agissait de la première étape vers la création d'un marché mondial d'échange de carbone que convoitaient tous deux Gore et Enron.

Un memorandum interne d'Enron indiquait que Kyoto « ferait plus pour promouvoir les activités d'Enron que presque toute autre initiative réglementaire en dehors de la restructuration des industries de l'énergie et du gaz naturel en Europe et aux États-Unis ».

Al Gore et son partenaire David Blood, ancien directeur de Goldman Sachs Asset Management, étaient sur le point de réaliser des bénéfices exceptionnels en vendant des compensations CO₂ en tant qu'actionnaires du Chicago Climate Exchange. Lors d'une séance de lobbying devant la commission des sciences de l'énergie de la Chambre des représentants en 2007, Gore a déclaré aux membres : « Dès que le carbone aura un prix, vous verrez une vague [d'investissement] dans ce domaine... « Il y aura des investissements déchaînés. »

Heureusement, le Congrès n'a pas mordu à l'hameçon et c'est Enron qui a finalement été condamné.

Ironiquement, le SO₂, responsable des dégâts causés aux forêts, et le CO₂, attribué à une catastrophe climatique imminente, sont tous deux des engrais naturels pour les plantes qui rendent le monde plus vert. Et une fois de plus, les escroqueries coûteuses en matière d'échange de crédits d'émission, fondées sur des exagérations insoutenables au sujet de la crise, ne profitent à personne.

Non, même pas Bambi.